

Procès-verbal
Du conseil d'établissement
Collège des Compagnons
Séance du 12 juin 2024, à 18 h 30
Bibliothèque (local D230)
3643, avenue des Compagnons, Qc G1X 3Z6

Sont présents : Monsieur Stéphane Lapierre, président
Monsieur Maxim Pilote, directeur
Madame Mélanie Boulanger, parent
Madame Cynthia Cliryx, vice-présidente
Madame Gésébelle Fortin, secrétaire
Monsieur Dany Houde, parent
Madame Marie-Sophie Ivers, enseignante
Monsieur Christian Lavoie, parent
Monsieur Louis Migotto, enseignant
Madame Sarah Garneau, enseignante
Madame Carine Turcotte, professionnelle
Madame Isabelle Poulin-Fiset, enseignante
Madame Sandrine Vermette, représentante de l'AGEC
Madame, Jade Tremblay, élève présidente de l'AGEC
Madame Sonya Trudeau, parent

Sont absents : Madame Cindy Marcoux, parent

Sont invités : Les membres de la direction du Collège des Compagnons
Les membres du Comité de parents

Agit comme secrétaire : Gésébelle Fortin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Lapierre souhaite la bienvenue à l'assemblée et mentionne que c'est sa dernière rencontre du conseil d'établissement en tant que président.

Il remercie les gens de leur implication sur le conseil d'établissement.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. INTERVENTION DU PUBLIC
3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2024

5. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES
6. COSP
7. FONDATION DE L'ÉCOLE
8. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
9. BILAN DE FONCTIONNEMENT DU CE
10. INFORMATION DE L'AGEC
11. INFORMATION DU PRÉSIDENT
12. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE
13. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
14. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)
15. INFORMATION DE LA DIRECTION
16. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES
17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Lapierre fait la présentation de l'ordre du jour et demande s'il y a des points qui doivent être ajoutés.

Il est proposé par madame Sarah Garneau appuyée par madame Mélanie Boulanger et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2024

M. Lapierre demande si madame Marie-Sophie Ivers a fait la correction du procès-verbal et si les membres ont des commentaires ou des questions. Madame Fortin confirme que la correction a été faite.

Il est proposé par madame Cynthia Cliryx appuyée par madame Carine Turcotte et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal tel que présenté.

5. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET DES VOYAGES

Monsieur Maxim Pilote présente les deux dernières demandes de l'année scolaire.

Groupe du cours d'anglais en accès demandent pour faire une sortie éducative pour aller au Chocolat Favoris.

Les groupes en accès et en FPT veulent faire une sortie de fin d'année au Village Valcartier le 19 juin 2024.

Il est proposé par madame Isabelle Poulin-Fiset appuyée par monsieur Louis Migotto et résolu d'adopter à l'unanimité les activités éducatives présentées.

6. COSP

Madame Carine Turcotte, conseillère en orientation présente les résultats de son tableau concernant les données recueillies auprès des élèves de Collège. Les élèves déterminent des objectifs qu'ils veulent atteindre au cours de leur cheminement scolaire au Collège du secondaire 1 à 5.

Madame Turcotte présente les statistiques du premier tour des élèves de secondaire 5 qui font une demande pour le niveau collégial. 221 élèves sur 240 ont participé au sondage. 212 ont fait une demande au collégial. De ceux-ci, 195 ont été acceptés et 11 ont été refusés. 106 élèves sur 221 vont au Cégep de Ste-Foy dont 6 élèves qui se retrouvent sur la liste d'attente.

Discussion concernant les métiers professionnels qui sont peu publicisés versus les métiers universitaires et techniques.

7. FONDATION DE L'ÉCOLE

Monsieur Pilote mentionne qu'une bonne réflexion au sujet de la Fondation de l'école devra être faite. La Fondation devrait servir pour la promotion et la mission en tant qu'outil de rayonnement.

La Fondation a été enregistrée auprès de Revenu Québec en 2004. Elle a ensuite perdu son statut de Fondation, ce qui fait en sorte que les reçus pour des dons ne peuvent être émis.

Pour faire reconnaître la Fondation, le processus permettant d'enregistrer la Fondation auprès de Revenu Québec prendra de 6 à 10 mois.

Ainsi, elle pourra servir de levier de financement pour le Collège des Compagnons par la suite. Des dons pourront être perçus avec remise de reçus pour fins d'impôt auprès des donateurs.

Les dons pourront servir à faire les mises en valeur du Parc école et pour financer les projets et activités du Collège.

Les démarches sont faites en collaboration avec une avocate qui accompagne le comité sur les étapes à réaliser pour que la Fondation

8. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Pilote explique que le budget de fonctionnement a servi pour l'achat d'un petit lunch pour les membres du CE et des personnes invitées pour les remercier de leur implication tout au long de l'année scolaire.

Les frais de fonction peuvent être réclamés auprès du Collège des Compagnons. Pour les frais de kilométrage, il doit y avoir une carte avec le trajet parcourus.

Un chèque a été remis au cours de la cérémonie des finissants au montant de xxx.

9. BILAN DU FONCTIONNEMENT DU CE

Monsieur Pilote informe les membres qu'ils peuvent faire des propositions de changements pour le fonctionnement du conseil d'établissement pour les prochaines années, en transmettant leurs demandes par courriel.

10. INFORMATION DE L'AGEC

La représentante de l'AGEC mentionne qu'il y a eu un dîner de fin d'année au Collège.

Certains élèves ont participé à une activité de Go-Kart.

Monsieur Lapierre félicite les jeunes pour leur implication au sein de leur école.

11. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Lapierre a assisté à la rencontre concernant la Fondation du Collège.

12. INFORMATION DE LA TRÉSORERIE

Aucune information.

13. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Le document concernant les frais chargés aux parents est toujours en cours et devrait finir par être déposé en tant que version officielle bientôt.

Il y a eu des conversations autour du temps d'utilisation des écrans auprès des élèves.

Il y a eu une discussion concernant la réglementation des repas dans les écoles, à propos des aliments allergènes, à savoir s'il devrait il y avoir des restrictions ou non.

14. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

Monsieur Jean-François ne pouvait pas être présent au souper du conseil d'établissement. Il remercie les membres pour l'invitation.

15. INFORMATION DE LA DIRECTION

Monsieur Pilote remercie madame Boulanger pour sa présence à la cérémonie des finissants.

L'année prochaine, il faudra prévoir un lieu ayant plus d'espace pour la cérémonie des finissants, car ils seront plus nombreux que cette année.

Monsieur Pilote remercie les représentantes de l'AGEC pour leur implication sur le conseil d'établissement.

Monsieur Pilote souligne l'implication et le dévouement de monsieur Lapierre pour toutes les années qu'il a occupé en tant que président du conseil d'établissement et de membres au comité de parents.

16. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Aucune question et demande.

17.CLÔTURE DE LA SÉANCE

Lever de la séance à 20 h 04.

Il est proposé par madame Carine Turcotte appuyée par madame Cynthia Cliryx de lever la séance.

Maxim Pilote, directeur

Stéphane Lapierre, président